D 2026-167

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration *se décompose en deux parties :*

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à êtrepubliée.*

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

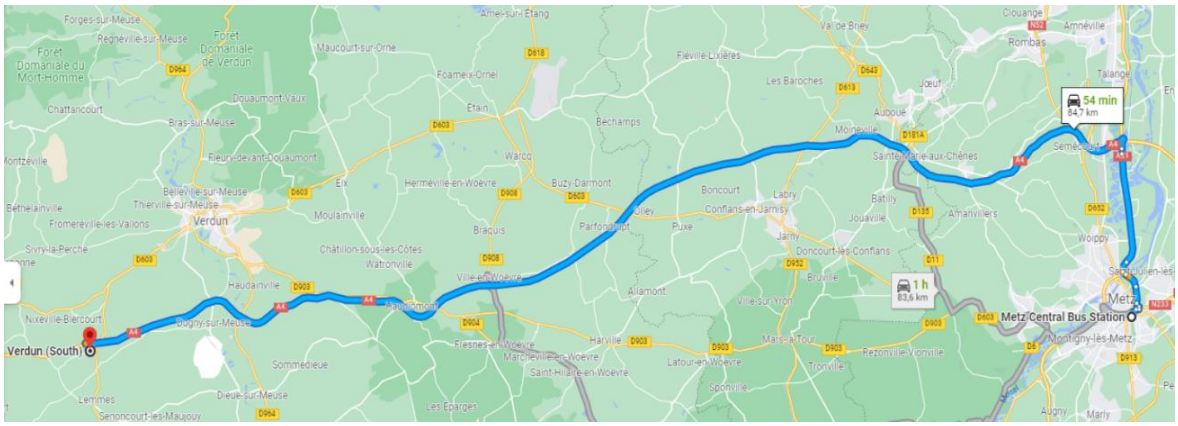
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports[1]	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	D2024-341 Non Oui Non Non
Origine[2] de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Metz (central bus station) Avenue de l´Amphitheatre 57000 Metz Latitude 49.110164 - Longitude 6.183766
Destination[3] de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Verdun (Tollgate Exit 28 A4) Aire de Covoiturage du Péage de Voie Sacrée - Sortie 28 (A4) 55220 Les Souhesmes-Rampont Latitude 49.093026 - Longitude 5.280121

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h05	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)

Pièce Jointe N° 1 :

Itinéraire Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)

Itinéraire Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)

Fréquence Hebdomadaire Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)

Jour/Itinéraire	Départs de Metz (central bus station) - Verdun (Tollgate Exit 28 A4)		Départs de Verdun (Tollgate Exit 28 A4) - Metz (central bus station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	08:15	09:20	14:30	15:30
Mardi	08:15	09:20	14:30	15:30
Mercredi	08:15	09:20	14:30	15:30
Jeudi	08:15	09:20	14:30	15:30
Vendredi	08:15	09:20	14:30	15:30
Samedi	08:15	09:20	14:30	15:30
Dimanche	08:15	09:20	14:30	15:30
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14
Nombre de semaine : 52